



République Française
Département de la Moselle



DECISION 2022-114

Vu la délibération n° 13 du Conseil de Communauté en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, et notamment son article 142, I,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux pour l'aménagement des cellules destinées à la Société Hekatech dans l'hôtel des entreprises à Hettange-Grande est conclu le 6 décembre 2022 avec l'entreprise Plan Net, sise 3 rue Charles d'Huart Yutz (57950), pour un montant de 84 315,40 € H.T. soit un total de 101 178,48 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 16 décembre 2022
Le Président
Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le : 21/12/2022 Le Président

Publiée le : 21/12/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 21/12/2022